

## Michel Plouznikoff

### Le désir du passeur ?

Je voudrais, à partir de mon expérience, interroger la fonction de passeur dans l'offre faite d'assumer cette charge. Quelles coordonnées président à ce qu'un analyste propose au cartel de la passe tel analysant à tel moment de son analyse ? Quel désir soutient cet analysant à répondre à cette offre ? Enfin, peut-on cerner quelque chose de spécifique à ce désir qui l'anime ?

Je ne m'attendais pas du tout à cette proposition survenue à ce temps particulier de l'analyse que je me contenterai d'esquisser comme une période caractérisée par le sentiment de ne plus rien savoir. Toutes les constructions élaborées au cours des nombreuses années d'analyse ne tenaient plus. Les effets de satisfaction obtenue jadis à l'exercice de l'association libre n'existaient plus. Je rencontrais là ce « désêtre » que Lacan évoque dans la « Proposition de 1967 » et qu'il articule au deuil nécessaire au passage à l'analyste.

De savoir que c'est à ce moment que mon analyste a proposé mon nom au cartel de la passe fit interprétation et éveilla mon désir d'en savoir plus sur cette fonction de passeur. J'hésitais entre deux attitudes : me fallait-il approfondir cette connaissance ou était-il préférable que j'aie à cette rencontre sans idées préconçues ?

C'est à partir de cette rencontre, de ce partage d'une expérience commune mais décalée dans le temps entre celui qui « est encore dedans » et celui « qui l'a été mais ne l'est plus » que je comprends cette phrase de la « Proposition » : « Le passeur est la passe. » On saisit aussi, en s'appuyant sur cette communauté d'expérience entre ces deux sujets, que de s'entendre proposer d'assumer la fonction de passeur n'est en rien un titre ni une garantie, mais répond à la logique d'un nouage particulier entre deux sujets engagés en des temps différents sur un chemin, le psychanalyste qui a proposé le nom du

passer et l'École qui, à partir de cette expérience, questionne le passage à l'analyste.

L'École est au centre de ce nouage. Elle existe parce que chacun de ses membres la constitue par son engagement dans un transfert de travail. Celui-ci trouve son origine, me semble-t-il, dans la cure de chacun comme déplacement de la demande adressée au sujet supposé savoir qu'est l'analyste. Le désir y est donc impliqué et le passage à l'analyste dont veut témoigner le passant répond aussi de ce transfert sur l'École.

On peut opposer au tranchant de cette expérience sa dévitalisation par le « cursus de formation » imposé par les instituts de psychanalyse. Ainsi Gilbert Diatkine, de la société psychanalytique de Paris, écrit : « Quand un candidat pense que son analyse personnelle est assez avancée avec un minimum de trois ans souhaitable, il peut poser sa candidature à la formation psychanalytique par écrit en précisant le nom de son analyste et le nombre de séances par semaine ». S'il est accepté, « il pourra prendre la responsabilité de deux analyses sous la supervision hebdomadaire d'un analyste expérimenté agréé ». La « commission du cursus » de l'institut, que l'on peut opposer au cartel de la passe, juge le candidat sur « ses capacités d'autoanalyse, d'écoute et de perception d'autrui ». Ainsi, conclut Gilbert Diatkine, le statut privé des instituts fonde les critères d'habilitation « sur une responsabilité collective qui assure une discipline personnelle et une éthique de la pratique ». Quel contraste entre ce « penser » et « ce temps de conclure » dont témoignent les passants !

Ces instituts de psychanalyse ravalent l'éthique de la psychanalyse au rang d'une comptabilité : durée minimale de l'analyse, nombre de séances, nombre d'analysants autorisés et nombre de supervisions. Nous sommes loin de l'exigence éthique de « soumettre cette profession à l'épreuve de cette vérité », comme l'écrit Lacan dans la « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* ».

C'est donc animé par ce désir d'entendre quelque chose de ce moment si particulier du passage à l'analyste que je me lançais dans l'aventure, je dirais même l'inconnu. Je préférerais me rendre à cette rencontre avec une certaine naïveté plutôt qu'armé de considérations théoriques qui pourraient faire barrage à mon écoute. Je vais ici non pas exposer les témoignages des passants, qui concernent, me

semble-t-il, uniquement le cartel de la passe, mais tenter de cerner la structure de ces rencontres.

Ma première rencontre me montra d'emblée qu'il ne s'agissait pas là d'obtenir la restitution complète du parcours analytique du passant, tâche impossible et illusoire qui répond d'un fantasme de maîtrise et empêcherait d'écouter « ceux qui se risquent à témoigner au mieux de la vérité menteuse », comme l'écrit encore Lacan dans la « Préface à l'édition anglaise du *Séminaire XI* ».

Je ne me trouvais pas, au fil des entretiens, dans la configuration d'une construction de cas où, par exemple, le discours s'organiserait d'une plainte et de sa déclinaison. Les éléments arrivaient plutôt de façon éparse, parfois décousue, avec l'apparition d'une logique qui se dessinait progressivement. Je découvrais ainsi un tout autre registre pour lequel, effectivement, le mot de témoignage, par ce qu'il montre de l'effort produit par un sujet pour cerner quelque chose de son rapport à la vérité, convient parfaitement.

Les entretiens débutaient en général d'emblée par ce moment si particulier, presque indicible où le sujet, à la suite d'un acte de l'analyste, entrevoit d'un coup ce qu'il représente pour l'Autre et s'en détache dans le même temps. Juste le temps de voir, et cela se referme, avec cependant un changement et un sentiment d'allègement, voire d'enthousiasme. Survient alors quelque chose de la hâte, de l'urgence de conclure, pour reprendre là le thème de ces soirées.

Cependant, ce moment particulier garde une part d'indicible, véritable point de réel de l'expérience analytique. Il ne s'agit donc pas d'en faire un agalma au risque de tomber dans l'idéalisation et de placer le passant en position de « sujet supposé savoir ». La procédure de la passe ne fonde pas un savoir, mais il s'agit, comme le précise Lacan, d'une « mise à l'épreuve de l'*hystorisation* [condensation entre histoire et hystérie] de l'analyse », en tant que « l'analyste ne s'*hystorise* que de lui-même ».

Le passeur doit donc se déprendre de cette possible idéalisation de la passe et de ce moment du passage pour saisir la logique à l'œuvre dans le témoignage du passant et la transmettre au cartel de la passe. Le passeur n'interprète donc pas. Il suscite et soutient le témoignage du passant, l'encourage à cerner le réel de sa cure au

plus près de l'indicible. Quelque chose d'une fraternité est à l'œuvre dans leur travail commun.

Un autre temps de cette procédure de la passe se réalise dans la « déposition » du passeur devant le cartel. L'expérience que j'en ai eue m'a montré qu'il ne s'agissait pas d'une simple déposition de notes recueillies au cours du témoignage, mais qu'un véritable travail s'engageait, travail au cours duquel les membres du cartel, dans une sorte d'essai de réduction et de construction, s'efforçaient de saisir quelque chose du fantasme et de sa traversée. Le passant n'est donc pas un agent passif, une simple boîte aux lettres. Si l'on choisissait une métaphore optique, je comparerais le passeur à une sorte de prisme, et non à un miroir, qui, du fait du temps de l'analyse où il se trouve, polariserait de façon particulière le témoignage du passant, permettant une autre lecture de celui-ci par le cartel.

Le passeur est donc engagé dans son rapport à la vérité, animé par son transfert au sujet supposé savoir et à l'École. Cependant, il en est toujours au temps de comprendre de l'analyse. Si « le passeur est la passe », on ne peut cependant pas spécifier un « désir du passeur », mais seulement évoquer le désir propre d'un passeur, différent en cela du désir de l'analyste, épuré de ses identifications.